

UN LOCAL PERMANENT POUR LES AFFAIRES ACADIENNES

Le 22 mai 2003, le Bureau des Affaires acadiennes s'est officiellement installé dans un local permanent. C'est la première fois, depuis sa création il y a maintenant plus de dix-huit ans, que le Bureau des Affaires acadiennes a ses propres locaux.

L'aménagement du Bureau est un volet d'un projet rendu possible dans le cadre de l'Entente Canada/Nouvelle-Écosse sur les langues officielles. Ce projet permettra au Bureau de se doter de trois employés, de former un groupe de coordonnateurs responsables de la mise en œuvre de services en français au sein du gouvernement provincial et d'élaborer un plan stratégique.

Neil LeBlanc, ministre responsable des Affaires acadiennes, dit que ce projet est un autre exemple de l'appui et de l'importance accordés par le gouvernement provincial à la reconnaissance et au développement de la communauté acadienne. Il souligne aussi l'importance de l'appui financier et moral soutenu du ministère du Patrimoine canadien dans la réalisation de ce projet.

Le Bureau des Affaires acadiennes est situé au 1740, rue Granville, 7^e étage, Halifax et l'adresse postale est C. P. 682, Halifax (N.-É.) B3J 2T3